

Élection des bureaux des conseils municipaux (suite)/Commune d'Owendo

Jeanne Mbagou pour un 3e mandat

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

COMME une lettre à la poste. En tout, ce fort plébiscite était prévisible. Rempilant à la tête de la commune d'Owendo (pour un 3e mandat), Mme Jeanne Mbagou épouse Matsougou du Parti démocratique gabonais (PDG) l'a remporté par un suffrage exprimé de 100% de voix. Sur un collège électoral de 49 votants, une seule voix lui a fait défaut (un bulletin blanc ou nul).

Pour nombre d'observateurs, il ne s'agit-là que d'une confirmation, d'autant qu'à l'issue des élections locales du 6 octobre dernier, le PDG avait fait un véritable carton, ses listes raflant les deux arrondissements de cette commune. Le même plébiscite a souri à l'ensemble des quatre autres membres composant le bureau du conseil municipal d'Owendo. Il s'agit des adjoints au maire dont M. Ranaud Eric Thierry (1er adjoint au maire), Mme Augé Michèle Dominique (2e), M. Théodore Nzagou (3e) et Fidèle Modoumet Moguegui (4e).

Peu avant l'élection, le gouverneur de la province de l'Estuaire, Rigobert Ikambouayat Ndeka avait tenu à situer la responsabilité ainsi que les missions qui attendent le bureau du nouveau conseil municipal en ce qu'il doit œuvrer inlassablement à la satisfac-



Photo : Antoine Essone Ndong

Après avoir été plébiscitée à la tête de la commune d'Owendo, Jeanne Mbagou laisse éclater sa joie.



Photo : Antoine Essone Ndong

La maire réélue d'Owendo, Jeanne Mbagou répondant aux questions de la presse peu après sa victoire.



Photo : Antoine Essone Ndong

Une vue des conseillers de la commune d'Owendo.

tion des attentes des populations de la commune. «Votre tâche sera immense», a-t-il lancé avant de souhaiter que le scrutin se déroule dans le calme et la sérénité. Se félicitant, en outre de ce

que le quorum était effectif (avec la présence de 48 conseillers et un ayant voté par procuration), il devait procéder à l'installation du bureau de l'élection. Selon les textes, celui-ci devait

être présidé par le doyen d'âge des conseillers non-candidats qui est François Ntoutoume, avec pour secrétaire le conseiller non-candidat le plus jeune qui s'est trouvé être Koumba

Divassa. Candidate à sa succession, Jeanne Mbagou n'avait pas de concurrents et devait donc survoler la compétition. En fait, le nouveau bureau du conseil municipal

d'Owendo est composé de personnes ayant appartenu aux conseils municipaux (mairie centrale et arrondissements) sortants. Le 1er adjoint au maire Ranaud Eric Thierry était dans le bureau sortant comme 4e adjoint ; le 2e adjoint au maire (Augé Michèle Dominique) occupait le poste de 3e adjoint au maire du 1er arrondissement ; le 3e (Théodore Nzagou) était 2e maire adjoint à la mairie centrale ; et le 4e (Fidèle Modoumet Moguegui) fut maire du 2e arrondissement. Ce qui devrait avoir pour conséquence d'accroître l'efficacité de cette équipe. Le nouveau maire central d'Owendo a dit être au service de la communauté. Non sans rendre «un déférent hommage au distingué président Ali Bongo Ondimba» pour tout ce qu'il n'a eu de cesse de lui apporter comme soutien dans ses missions.

Akanda

Grégory Laccruche Alihanga succède à Sezalory

L.R.A.
Libreville/Gabon

Les consignes du Parti démocratique gabonais (PDG, au pouvoir) ont été suivies à la lettre au nord de Libreville, où son candidat a été porté à la tête de la commune sans coup férir.

IL est assurément la plus jeune de ce mandat. À 34 ans (il est né le 25 mars 1985), Grégory Laccruche Alihanga, a été élu à la tête du bureau du conseil municipal de la commune d'Akanda. Il a obtenu toutes les 36 voix des conseillers PDG et alliés. Les autres 11 de l'alliance Rassemblement Héritage et Modernité (RHM) /Union nationale (UN), sur consigne de leurs leaders, n'ayant pas pris au part au vote, bien que présents dans la salle. Un fait inédit,



Photo : LRA

Grégory Laccruche Alihanga a été élu maire central de la commune d'Akanda.

qualifie Rigobert Ikambouayat Ndeka, gouverneur de la province de l'Estuaire. "S'il y a 47 inscrits (conseillers) et 36 votants, la différence n'est pas comptabilisée en tant que bulletin nul ou blanc, on va donc les considérer comme absents." Et le gouverneur de la province de l'Estuaire de rendre publics les résultats estimant que la procédure n'est pas pour autant viciée.

Comme 1er adjoint au maire, Marie Thérèse Vané, suivie de Serge Colin Borrel 2e adjoint), Yvon Rombogouera occupe le poste de 3e adjoint et Christian Auge se positionne au rang de 4e adjoint. Une nouvelle équipe à l'en-droit de laquelle le gouverneur précise que l'élection n'est pas une fin en soi. "La véritable fin c'est la satisfaction des besoins des popula-



Photo : LRA

Les conseillers d'Akanda à l'écoute des consignes du gouverneur de la province de l'Estuaire, Rigobert Ikambouayat Ndeka, peu avant le vote.

tions d'Akanda matérialisée par la mise en place du programme et la mise en œuvre des projets économiques et socioculturels dans le strict respect des lois en vigueur... La fonction est synonyme de responsabilité aussi. Ce qui exige des devoirs, impose un comportement exemplaire et commande l'humilité qui elle-même consacre votre engagement au sacrifice personnel au profit du plus

grand nombre." Rigobert Ikambouayat Ndeka a aussi annoncé sous peu une session de formation pour renforcer les capacités opérationnelles des structures décentralisées. Pour Laccruche Alihanga, c'est aux populations que revient en premier son merci pour avoir massivement plébiscité les listes du PDG le 6 octobre dernier, accordant au parti au pou-

voir une majorité confortable à la mairie d'Akanda. Il a ensuite remercié ses collègues conseillers pour l'avoir porté sur la plus haute marche de l'organe exécutif d'Akanda. Il s'engage par ailleurs auprès de ses concitoyens à faire d'Akanda une commune prospère, dynamique, pourvoyeuse d'emplois et respectueuse de l'environnement.